

# الاتحاد الجزائري لكرة القدم FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL الرابطة الولائية لكرة القدم - باتنة LIGUE DE FOOTBALL WILAYA DE BATNA

لحنة الانضباط

# **Commission de Discipline**

# Procès-verbal N°: 25 Séance du : 03/04/2025

# **Rencontres JEUNES**

#### Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité
BENAHMED Noureddine	Président
HAOUES Abdelouahab	Secrétaire
MERZOUGUI Fares	Membre

### Ordre du jour:

1- Traitement des affaires.

1

#### Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Edition 2015**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes :

#### Affaire Nº: 397

### Rencontre: NADJAH.BATNA // E.S.A.BATNA (U17) du: 02-04-2025

<b>JOUEUR</b>	151	FXCIII	121
JOUEUR	131	EXCLU	131.

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOURASE MED ISLEM	3609	NADJAH	Suspension d'un (01) match ferme.	Jeu brutal.	93 R.G	
BELHACHOUF ABDALLAH	2237	NADJAH	Suspension d'un (01) match ferme.	Jeu brutal.	100 R.G	
YAHIAOUI IYAD EDDINE	2467	NADJAH	Suspension d'un (01) match ferme.	Jeu brutal.	100 R.G	

#### **JOUEUR (S) AVERTI (S):**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CHEKAL ABDELHAMID	2244	NADJAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BAYOUD MOUATEZ BILLAH	1194	ESAB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

#### Partie a été arrêtée à la 37 mn de la deuxième mi-temps

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, la rencontre a été arrêtée à la 37 mn de la deuxième mi-temps, suite équipe (NADJAH.BATNA) se trouve réduite à moins de sept (07) joueurs.

#### Par ce motif la Commission de Discipline décide : (Art 49 R.G JEUNES)

- Match perdu par pénalité au club (NADJAH.BATNA) et en attribue le gain au club (E.S.A.BATNA).
- Une amende de 2.500 DA est infligée au club (NADJAH.BATNA).
- Défalcation d'un (01) point du capital point de l'équipe (NADJAH.BATNA) (U.17)

Dossier transmis à la C.O.C

Affaire N°	: 39	8

# Rencontre: M.C.B.EL.MADHER // RENNE.BATNA (U19) du: 02-04-2025

			du: 02-04-20	025		
JOUEUR (S) EXCLU	(S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENTYAB AYOUB	1965	МСВЕ	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers officiels.	100 R.G	7.000 DA
<b>JOUEUR (S) AVERT</b>	I (S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUAFIA ISLEM	0170	МСВЕ	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BOUGARNE NOUR MED AMINE	0121	RENNE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

			Affaire N°:3	399		
Rencontre	STADI	E.1200	.BATNA // U du : 02-04-2	J.S.DOUANES. 025	BATNA	(U19)
JOUEUR (S) AVERT	I (S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ACHOUB MED ABDERRAOUF	1010	S.1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BENSADI HOUDHAIFA	1621	USDB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
JOUEUR (S) SIGNA	LE (S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENACHOUR MED AMINE	3311	S.1200	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers officiels.	100 R.G	7.000 DA

Affaire N° : 400								
Rencontre: RENNE.BATNA // M.C.B.EL.MADHER (U15)								
10115115 (0) 41 (55	. (0)		du : 02-04-20	025				
JOUEUR (S) AVERT	ı (S):							
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)		
BOUDJELAL MOHAMMED	2855	МСВЕ	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G			

ENCE CL	LUB	<b>du: 02-04-2</b> (			
	LUB	SANCTION (S)	MOTIF		
	LUB	SANCTION (S)	NACTIC		
06 1			MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ا مو	ST	Suspension d'un (01) match ferme.	Jeu brutal.	93 R.G	
•	'			•	
ENCE CI	LUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
10 J	ST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
54 N	IOF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
•				•	
	10 J	10 JST	10 JST Avertissement.	10 JST Avertissement. Comportement anti sportif.	10 JST Avertissement. Comportement anti sportif. 84 R.G

			Affaire N°:	403		
Re	encontr	e : S.A	.BATNA // du : 02-04-2	J.S.SERIANA ( 025	(U17)	
<b>JOUEUR (S) EXCLU</b>	(S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUGHERARA MED ABDELLAH	1212	SAB	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Voie de fait envers adversaire sans lésion corporelle.	95 (A) R.G	1.500 DA
BAKHOUCHE OUSSAMA	0364	JSS	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Voie de fait envers adversaire sans lésion corporelle.	95 (A) R.G	1.500 DA
<b>JOUEUR (S) AVERT</b>	I (S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BERGAD YOUNES	1211	SAB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BOUBIDI AMJED	0367	JSS	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

# Affaire N°: 405

# Rencontre: J.S.TIGHARGHAR // N.OULED.FADEL (U15) du: 02-04-2025

<b>JOUEUR (S) EXCLU</b>	(S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENSAIDI MERWANE	1473	NOF	Suspension d'un (01) match ferme.	cumul de cartons (CAS+CAS).	87 R.G	
<b>JOUEUR (S) AVERT</b>	I (S):					•
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENBALA BRAHIM EL KHALIL	3215	JST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BOUSSOUF SIF EDDINE	1434	NOF	Avertissement.	Contestation de décision.	Circulaire N° 002, modifié	2.000 DA

			Affaire N°:	406		
Renco	ntre : A	.J.AII	N.TOUTA //	F.S.DOUAR.DI	SS (U1	7)
			du : 02-04-2	025		
JOUEUR (S) AVERT	ገ (Տ)։					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE
BADLA	4012	LCDD	Avantiasamant	Commontonent auti an autif	94 B C	

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BADLA	4013	FSDD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BOUBAKER	4013	F3DD	Avertissement.	Comportement and sportii.	64 N.G	
					Circulaire	
ZIANI	0890	FSDD	Avertissement.	Contestation de décision.	N° 002,	2.000 DA
ANES DHIA EDDINE					modifié	
			ı	1	ı	1

Affaire N° : 407							
Rencontre: A.J.AIN.TOUTA // F.S.DOUAR.DISS (U15)							
	du : 02-04-2025						
JOUEUR (S) AVERTI (S):							
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)	
DJARI IYAD	0076	AJAT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G		

Affaire N° : 408						
Rencontre	U.S.DC	UAN	ES.BATNA /	/ STADE.1200.	BATNA	(U15)
			du : 02-04-2	2025		
<b>JOUEUR (S) AVERT</b>	I (S):					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ABDESSEMED MOSAAB	0903	S.1200	Avertissement.	Contestation de décision.	Circulaire N° 002, modifié	2.000 DA
HEDNA MED ELSALAH	3040	S.1200	Avertissement.	Contestation de décision.	Circulaire N° 002, modifié	2.000 DA

#### Affaire Nº: 409

# Rencontre: N.OULED.FADEL // J.S.TIGHARGHAR (U19) du: 03-04-2025

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
HOUADFI	1083	NOF	Suspension de deux (01)	Jeu brutal.	93 R.G	
HOUSSEM EDDINE	1003		matchs fermes.	Jeu brutai.	95 K.G	

#### Partie a été arrêtée à la 69 mn de jeu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, à la 69 mn de jeu, une bagarre générale s'est engagée entre les joueurs des deux clubs.
- Attendu que, l'auteur de cette infraction a été identifié par les officiels, en l'occurrence Joueur BENTRAD AMJED LN°: 1049 du club N.OULED.FADEL.

Etat de la mêlée constaté par l'arbitre sur la feuille de match.

#### Par ces motifs, la Commission de discipline décide (Art 99 « 3 ») :

Match perdu par pénalité au club (N.OULED.FADEL) et en attribue le gain au club (J.S.TIGHARGHAR).

#### Joueur (s):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)	
BENTRAD	1049	NOF	Suspension de deux (02)	Bagarre générale.	99	5.000 DA	
AMJED	1049	NOF	matchs fermes.	(Instigateur de la bagarre)	« 3 »R.G	5.000 DA	
Dossier transmis à la C.O.C.							

La séance s'est levée à 18.00

Le Secrétaire A.HAOUES

عدة المنافع ا

Le Président N.BENAHMED